L'EXPÉRIENCE ROOSEVELT

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Or, M. ROOSEVELT au terme d'une première année de pouvoir se heurte à quelque chose de plus redoutable qu'une opposition précise : au scepticisme.

Il y a encore dix millions de chômeurs!

On doute que les résultats escomptés ne se réalisent jamais.

Et voici qu'à nouveau, banquiers et industriels s'agitent.

La mesure prise à propos de l'aviation commerciale favorise les campagnes de dénigrement à l'égard du Président.

Sous la direction de M. HOOVER, le Gouvernement avait passé avec diverses compagnies d'aviation des contrats assurant l'exploitation d'importantes lignes aériennes.

Il a semblé à l'administration de M. ROOSEVELT que certains contrats n'avaient pas été dominés par des considérations d'intérêt général.

M. ROOSEVELT les annula tous : bons et mauvais. Ce fut, on s'en doute, un beau tapage.

LINDBERGH, au nom de l'une des compagnies, protesta. On passa outre.

Le mécontentement se manifesta dans les assemblées. La Chambre des Représentants vota ces jours derniers, malgré les avertissements du Président, un bill demandant l'émission de quelques milliards pour le paiement du bonus des Vétérans.

Le Sénat rejeta le projet du traité avec le Canada pour l'amélioration de la navigation sur le Saint-Laurent que le Gouvernement lui demandait.

L'autorité de M. ROOSEVELT serait-elle mise en échec ?

Non, affirment les amis du Président.

C'est un accès de mauvaise humeur, estiment-ils.

Un redressement est, certes possible et si pour certains M. ROOSEVELT n'est plus « l'infaillible » — comme ses partisans aiment l'appeler — il demeure pour le peuple américain le Grand Président — un Président dont la popularité n'a d'égale que celle de Georges WASHINGTON.

RENGAGEMENTS DE SIX MOIS POUR LES SOLDATS LIBÉRABLES

Les services du Ministère de la Guerre reçoivent journellement des lettres de militaires qui, à la veille d'être libérés et rendus à la vie civile n'ont aucun emploi en vue et appréhendent le chômage.

Emu par cette situation et désireux d'y remédier dans la mesure du possible, le Maréchal Pétain, ministre de la Guerre, vient d'arrêter les dispositions suivantes :

1° Les jeunes gens prochainement libérables pourront être autorisés jusqu'à concurrence d'un certain nombre, à contracter au cours du présent mois d'avril, un rengagement à court terme de 6 mois dans les emplois qu'ils occupent dans leurs unités ou dans leurs corps ;

2° Les nombres des engagements de 18 mois que les corps sont autorisés à accepter au cours du présent mois d'avril, est augmenté. Ces engagements à long terme intéressent les jeunes gens libérés depuis moins de 5 ans qui n'auraient pas une situation assurée et les jeunes gens n'ayant pas encore effectué leur service militaire qui peuvent ainsi choisir leur arme et leur garnison ;

3° Par dérogation au décret du 30 juillet 1933 sur les spécialistes, les hommes de troupe en service, gradés ou non, désireux d'entrer dans le personnel spécialiste, seront désormais admis aux cours des spécialistes sous réserve des conditions normales d'admission.

Il ne sera exigé d'eux que d'être liés au service jusqu'à la fin du cours par un contrat normal souscrit dans les conditions habituelles de la loi de recrutement.

AUX RÉSERVISTES CONVOQUÉS AU CAMP DE SISSONNE

Les réservistes de la 1re région, convoqués le 9 avril 1934 directement au camp de Sissonne, sont avisés que la Compagnie des chemins de fer du Nord mettra en circulation, ce jour-là, à destination de la gare de St-Erme (camp de Sissonne) deux trains spéciaux qui leur seront réservés et dont les horaires sont les suivants :

Premier train, départ de Dunkerque à 9 h. 10 ; Hazebrouck, à 9 h. 49 ; Béthune, à 10 h. 20 ; Lens, à 10 h. 40 ; Loual, à 11 h. 19 ; Cambrai, à 11 h. 47 ; Laon, à 13 h. 28 ; St-Erme, arrivée à 14 heures.

2e train, départ de Lille à 11 h. 15 ; Douai, à 11 h. 54; Valenciennes, à 12.30 ; Le Quesnoy, à 12 h. 50 ; Aulnoye, à 13 h. 13 ; Hirson, à 13 h. 25 ; Laon, à 14 h. 50 ; St-Erme, arrivée à 15 h. 30.

Les réservistes résidant dans les régions de Calais, Dunkerque, Boulogne, Hazebrouck, St-Omer, Béthune, Lens, Arras, Cambrai, sont invités à utiliser le premier train.

Les réservistes résidant dans les régions d'Armentières, Roubaix, Tourcoing, Lille, Douai, Valenciennes, Le Quesnoy, Aulnoye, Avesnes, sont invités à utiliser le deuxième train.

Les réservistes résidant dans la région d'Etaples-Montreuil pourront, soit prendre le premier train à l'une des gares d'arrêt de ce train, soit gagner St-Erme directement par Amiens et Laon.

Les réservistes résidant dans les localités situées en dehors des itinéraires donnés ci-dessus pourront facilement rejoindre les gares d'arrêt indiquées, par les trains du service régulier. Tous renseignements leur seront donnés à ce sujet dans les gares avoisinant leur résidence.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE Illustré LOUIS MASSON Consultez le
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge

L'AFFAIRE STAVISKY

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Ordonneau, juge d'instruction du Parquet de la Seine, a commis le docteur Briffat, de Bonneville, qui, en qualité de médecin légiste, a pratiqué l'autopsie de Stavisky à l'hôpital de Chamonix, pour assister à la contre-autopsie qui sera pratiquée à Paris par le docteur Paul.

M. Léon Daudet demande à être entendu par la Commission d'enquête

M. Léon Daudet a remis hier soir, au Palais-Bourbon, la lettre suivante adressée à M. Guernut, président de la Commission d'enquête Stavisky.

« Monsieur le Président,

« La Commission d'enquête que vous présidez reprenant les affaires criminelles telles que l'affaire Galmot, où la Sûreté générale est en cause, j'ai l'honneur de vous demander à être entendu devant vous à l'occasion de l'assassinat de mon fils Philippe Daudet, perpétré le 24 novembre 1923, mais la prescription ne sera acquise qu'en novembre 1935, en raison du procès Bajot par le commissaire Colombo, à l'instigation des contrôleurs Lannes et Delange et du directeur Marlier. Ceci, si vous le voulez bien, car je m'absente de Paris aussitôt après les vacances de Pâques.

» Veuillez agréer, M. le Président, l'assurance de ma très haute considération. — Léon Daudet, ancien député, co-directeur politique de « L'Action Française ».

L'enquête à Londres

Accompagné par son secrétaire particulier, M. Bentolila, M. Seror s'est embarqué à la gare du Nord par le Pullmann de 8 h. 02, son arrivée à Londres est attendue à 15 h. 15.

A son arrivée à Londres, M. Maurice Seror se rendra immédiatement à l'ambassade de France, où il conférera avec M. Peudepièce, commissaire de la Sûreté générale, et arrêtera les dispositions à prendre demain matin.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 26 mars 1934. — Soleil : lever 5 h. 45 ; coucher, 18 h. 9 ; Lune : lever, 13 h. 18 ; coucher, 3 h. 54.

Aujourd'hui : Saint-Emmanuel. — Demain : Saint-Jean.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 25 mars 1934, à 9 h. : Baromètre : 769 mm. 7 ; hausse depuis la veille, à 18 h. : 2 mm. 9 ; Thermomètre : Fronde : 5.5 ; Minima : 1.6 ; Maxima de la veille : 11.6 ; Etat hygrométrique : 85 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : Néant ; Direction du vent : Ouest ; Etat du ciel : Couvert ; brouillard ; Temps probable pour lundi : Assez doux ; assez beau.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Assez beau temps : Ciel demi ou trois quarts couvert brumeux ; Vent : faible, variable. — Minimum sans changement sur la veille.

JUSTICE MILITAIRE. — De l'Officiel : M. Odinet, officier de justice militaire de troisième classe, à Lille, est promu officier de deuxième classe et maintenu comme juge d'instruction militaire.

LE PROCÈS de Germaine Huot

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Celui-ci était devenu préfet des Bouches-du-Rhône. Mais les occasions ne lui manquaient pas de venir de Marseille à Paris. A chacun de ses voyages, il rendait visite à son amie. Une abondante correspondance témoigne, au surplus, de l'ardeur de son affection. C'est au cours d'un des séjours du Préfet, avenue du Parc Monceau, que le drame eut lieu.

Les circonstances du drame

Le 7 mars 1933, vers 13 h. 15, Jean Causeret avait regagné l'appartement de Germaine d'Anglemont où, venant de Marseille, il était descendu la veille. Il se trouvait depuis quelques minutes dans la chambre de son amie, lorsqu'il reçut le coup de feu qui le blessa mortellement.

Appelé téléphoniquement par la meurtrière, un médecin, le Dr Magullewski, se rendit, entre 14 heures et 14 h. 15, auprès de la victime ; il ne put qu'assister à ses derniers moments, et Jean Causeret expira devant lui sans avoir prononcé une seule parole.

Germaine d'Anglemont appela alors M. Camille Picard. Celui-ci alerta la police qui, le soir, arrêta l'accusée.

La thèse de la défense

Dès son arrestation, la meurtrière protesta qu'elle n'avait pas eu d'intention criminelle et qu'il s'agissait d'un accident.

Elle avait eu, disait-elle, des doutes sur la fidélité de son ami. Sorti, prétendait-il, pour accomplir des démarches administratives, il était allé dans un grand magasin où il s'était mêlé aux jolies clientes. Elle le savait, car elle l'avait fait suivre par une détective privée.

Au retour de son ami, elle lui avait reproché son mensonge. Elle lui avait fait craindre sa colère, s'il la trompait et, en manière de plaisanterie, elle l'avait menacé d'un revolver. Il avait eu un geste de défense, l'avait saisie par le bras.

C'est ainsi que le coup était parti et que le malheur était arrivé.

Ce que répond l'accusation

A cela l'accusation réplique que c'est une thèse inadmissible. Le ministère public ajoute :

— Aussitôt après le drame, vous êtes descendue chez la concierge de votre immeuble. Vous avez dit : « J'ai tiré dessus... J'ai eu un geste malheureux... Je l'ai tué. » C'était un aveu... D'ailleurs, vous saviez manier un pistolet. Vous vous exerciez souvent dans un stand à la mode. Et votre arme était assez perfectionnée pour être garantie contre toute percussion involontaire. Il ne s'agit pas d'un accident. Il s'agit d'un crime commis par une femme que l'âge atteignait et qu'abandonnait la fortune. Vous étiez jalouse. Vous avez eu peur d'être abandonnée. Vous avez tué par dépit par chagrin, par désespoir.

Avant l'audience

Sans nier même ce dépit, sans doute, la défense soutiendra, au contraire, la version de l'accident.

Me Jean-Charles Legrand s'y emploiera de toutes ses forces, tandis que Me Henry Torrès, partie civile, au nom de M. Charles Causeret, recteur honoraire de l'Académie de Clermont et père de la victime, dépensera sa redoutable puissance oratoire à défendre la mémoire de Jean Causeret et que l'avocat général Gaudel proclamera que la vie humaine doit être protégée contre les rancœurs meurtrières.

Le banquet corporatif à Lille du Syndicat régional des Herboristes

Le Syndicat régional des herboristes du nord de la France, importante organisation groupant les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, des Ardennes et de l'Oise, a réuni ses membres, hier, à Lille, pour un grand banquet corporatif.

Le déjeuner, servi à l'hôtel Maréchal, rue Bolférino, réunit deux cents personnes et fut présidé par M. Edouard Soulier, député de Paris, l'un des promoteurs de la loi en faveur des herboristes.

M. Soulier était entouré, à la table d'honneur, de MM. Bouton-d'Agnères, conseiller de préfecture ; Masson, conseiller général ; Leuwers, président du Syndicat ; Lemesle, secrétaire général de la Fédération nationale des herboristes et directeur de l'Ecole nationale d'herboristerie ; Nicolle et Coutel, députés du Nord ; Maréchal, conseiller général ; de Vareilles-Sannières, avocat conseil ; les docteurs Cottard, Dircksen et Bouvrain, professeurs à l'Ecole nationale d'herboristerie ; Mignolet, directeur de l'Ecole régionale ; Bruon, président de l'Amicale des anciens élèves de cette école ; Delepoulle, président des « Amis de Lille » et de la Foire commerciale internationale de Lille ; Tournissoux, président de l'Association des herboristes de Paris ; Buisson, du Syndicat de Tours ; Cuzin, du Syndicat de l'Est; Van Peteghem, représentant la Fédération des groupements commerciaux de Lille, etc... De nombreuses villes de la région, qu'englobe le Syndicat, étaient représentées par des membres.

Un excellent orchestre agrémenta le banquet, qui fut fort bien servi.

Au champagne, M. Leuwers remercia les personnalités présentes, ainsi que tous les syndicalistes assistant au banquet, et parla de l'œuvre du Syndicat dans le passé et dans l'avenir.

M. Buisson apporta le salut des herboristes du Centre-Ouest.

M. Soulier rappela l'œuvre du parlement en faveur des herboristes. Il souligna les difficultés rencontrées au Sénat pour le vote de la loi qui les intéresse. Enfin, il s'étendit en considérations plus générales sur l'économie nationale.

M. Bruon fit part de la volonté de collaboration des anciens élèves de l'Ecole régionale d'herboristerie.

M. Soulier ayant dû quitter le banquet afin de retourner à Paris, M. Masson, qui représentait le maire de Lille, prit la présidence.

Il donna d'abord la parole à M. Mignolet, qui parla de l'Ecole régionale, qu'il voudrait voir devenir une succursale de l'Ecole nationale.

M. Desmurs apporta le témoignage de la sympathie de la coopérative des herboristes de France.

M. Lemesle exposa les revendications des herboristes.

M. de Vareilles-Sannières parla des forces syndicales de la corporation et de ses enquêtes.

M. Masson dit quelques mots de l'action du Conseil général et de celle de la municipalité lilloise en faveur des herboristes.

M. Delepoulle invita les convives et leurs confrères à la prochaine foire de Lille.

M. Van Peteghem assura le Syndicat de la sympathie de l'Union des commerçants de Lille.

Enfin, M. Bouton-d'Agnères apporta le salut de l'administration préfectorale.

Le banquet prit fin par des chansons.

A 20 heures, un bal s'organisa. Il termina très joyeusement cette belle fête corporative.

La table d'honneur du banquet. On voit, de gauche à droite : MM. LEMESLE, Secrétaire de la Fédération Nationale ; BOUTON D'AGNÈRES, Conseiller de Préfecture, représentant M. le Préfet du Nord ; SOULIER, Député de Paris ; LEUWERS, Président du Syndicat régional et NICOLLE Député du Nord.

Les transformations de la Foire de Lille

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les abords, les terrains en terre-pleins, situés dans les environs de la Foire ont été aplanis, égalisés. Ils pourront facilement de la sorte servir à garer les autos.

Le pavage des artères, places et rues, menant à la Foire, a été complété, les trottoirs ont reçu leur large part de soins. Ils sont maintenant très agréables à la promenade.

Des grilles magnifiques se situent maintenant le long de la grande salle des fêtes. Elles ont remplacé les palissades de bois de l'an dernier. Sur l'avenue qui les longe, on remarque une double rangée d'arbres, et une double ligne de lampadaires électriques. Il en est de même en ce qui concerne l'avenue reliant l'extrémité du boulevard Louis-XIV à la grande entrée de la Foire Commerciale.

Ces améliorations se prolongent jusqu'aux abords de l'emplacement de l'ancienne porte de Tournai, de la rue Gustave-Delory, de l'hôtel des chèques postaux et de la Noble Tour, que l'on est occupé à dégager en lui enlevant la gangue épaisse de terre qui l'encerclait.

Bref, un travail considérable a été réalisé par les soins des services municipaux dont il convient de faire l'éloge en la circonstance.

A l'intérieur de la Foire

A l'intérieur de la Foire Commerciale on a également mis sur pied tout un travail d'amélioration.

A gauche de l'entrée principale, le Grand Palais de la Métallurgie et de l'Automobile dresse toujours sa masse imposante, triomphe de la construction en acier.

Mais les barres d'acier rouge-minium de l'an dernier ont été revêtues d'une couche de peinture grise du meilleur effet. Que de barriques de peinture furent employées à ce travail !...

Devant, faisant partie du Palais de la Métallurgie, les deux salles de fêtes ont pris maintenant une allure décorative semblable. L'an dernier, seule la salle de droite était décorée. Cette année, la salle de gauche lui ressemble. Le vestibule qui les sépare a pris une décoration appropriée, et le tout forme un splendide ensemble décoratif et sculptural qui fera l'admiration des milliers de visiteurs qui s'empresseront à la Foire Commerciale.

Le Palais du Textile

On sait qu'une grande manifestation du textile régional, beaucoup plus imposante que celle de l'an dernier, se prépare.

Il fallait la mettre en relief. Pour cela, les baraquements primitifs ont été consolidés en dur, et l'on établit au pavillon du textile une superbe entrée monumentale dont la photographie que nous reproduisons ci-contre, révèle l'aspect imposant, simple et grandiose à la fois. Le style adopté s'inspire de l'architecture antique, modernisée.

Ce beau palais abritera les richesses de notre textile, si atteint hélas !... par la crise, et qu'il convient d'aider. Pour le moment, l'intérieur du hall présente l'aspect d'une vaste ruche au travail. On installe la multitude des stands où figureront les produits de nos usines, filatures, tissages, etc. Des présentations de toilettes auront lieu, comme l'an dernier.

Comme nouveauté, continuant notre promenade vers le fond de l'exposition, nous remarquons à l'entrée des terrains promis à l'exposition agricole, un fort plaisant pavillon, tout blanc-crème, et d'un style très original. Il est destiné à abriter les produits d'une brasserie, par conséquent à servir de lieu de repos au public.

Le « nouveau » Vieux Lille

Rien n'est changé dans les halls abritant l'alimentation, l'ameublement, ni dans l'hippodrome et ses galeries annexes, ni encore dans la disposition des pavillons des tabacs, des P. T. T. et autres, situés au centre de la Foire.

Mais le « Vieux-Lille » de l'an dernier — pittoresque reconstitution certes, et combien savoureuse du « chez nous » d'autrefois — subit une transformation considérable.

D'abord, il s'est beaucoup agrandi, a gagné en couleur, en originalité.

Et puis, il est désormais abrité du mauvais temps, sous un vaste hall. L'an dernier il était exposé à toutes les intempéries, ce qui avait quelque peu nui à son succès. Cette année, ses occupants travailleront en toute sécurité et pourront braver la pluie et le vent.

Telles sont les principales transformations et améliorations apportées cette année à la Foire Commerciale de Lille. Evidemment, ses allées, ses terre-pleins ont été également l'objet de nombreux soins.

Samedi 31 mars, l'entreprise ouvre ses portes à 15 heures, pour une réception des voyageurs de commerce et dimanche 1er avril, les plus joyeuses Pâques seront les siennes avec la venue des maires de toute la région du Nord. Gageons que déjà, en ces deux journées, l'affluence de la foule viendra affirmer le triomphe de la Foire Commerciale de Lille 1934.

V. B.

Quatorze ans après un terrible crime

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

En procédant aux constatations, on découvrit dans le jardin, contre la fenêtre, le bas d'un masque noir.

Il ne faisait aucun doute que les assassins étaient des gens du pays. C'était la raison pour laquelle ils s'étaient masqués afin que, aperçus, avant ou après leur forfait, ils puissent s'échapper sans être reconnus.

Le vol, de toute évidence, était le mobile du crime.

Un coup de théâtre

Ce crime avait été accompli dans des circonstances si mystérieuses que l'enquête rencontra, pour la découverte des assassins, des obstacles insurmontables. On interrogea de nombreuses personnes suspectes, on arrêta même quelques individus sur lesquels pesaient de sérieuses présomptions, mais il était impossible de dresser une accusation nette.

Le parquet de Charleroi classa l'affaire et voici soudain que, quatorze ans après, se produit le coup de théâtre que l'on n'attendait plus.

Dans des circonstances dramatiques, une femme, voulant libérer sa conscience, a désigné l'assassin.

Dans quelles circonstances ? Quelles sont ces déclarations ? On comprendra que nous nous astreignions à une prudente réserve avant l'évolution complète de l'enquête qui vient d'être ouverte. L'adjudant de gendarmerie Miroir et ses collaborateurs d'Erquelinnes ont déjà opéré des contrôles. Tout ce qu'il nous est permis de dire, c'est que les nouvelles recherches vont se poursuivre en France, dans la région frontière où se trouve l'homme désigné.

Nous n'en dirons pas plus, laissant à la justice les possibilités de mener à bien son action. Puisse-t-elle enfin amener le dénouement que, depuis quatorze ans, souhaitent ceux qui ont vécu les horreurs du crime de Grand-Reng.

L. B.

LE SCANDALE DE LA MUTUALITÉ

M. Ramette, député du Nord, va interpeller le Gouvernement

M. RAMETTE, député de la circonscription de Douai, nous informe de son « intention d'interpeller d'une part, M. le Ministre du Travail sur le scandale de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord et d'autre part, M. le Garde des Sceaux sur les raisons de l'impunité dont jouit scandaleusement M. Georges PETIT, président de ladite Union départementale et ses complices compromis dans cette affaire ».

Les accidents de la route

Deux motocyclistes se blessent en heurtant une camionnette à Pont-à-Marcq

Hier, vers cinq heures du matin, deux motocyclistes participant à la course Roubaix-Paris-Roubaix, heurtèrent à Pont-à-Marcq une camionnette de la Maison Florimond Desprez à Cappelle, conduite par le chauffeur M. Crembin.

Après avoir examiné les blessés, le Docteur Codvelle fit admettre à l'Hôpital Saint-Sauveur à Lille, où le médecin de service constata que tous deux avaient la jambe droite fracturée.

Il s'agit des frères Verjenn : Gaston, 34 ans, chauffeur, demeurant, rue St-Venant à Ostricourt et Georges, 25 ans, monteur, demeurant Grand Rue à Libercourt.

La camionnette et la motocyclette sont peu endommagées. La gendarmerie de la localité a ouvert une enquête. L'accident aurait été causé par l'obscurité.

INTERRUPTION DE CIRCULATION

Pendant la semaine du 25 au 31 mars, la circulation sera interrompue sur les routes suivantes :

G. C. 2 à Téteghem. Circulation déviée par le G. C. 4, le V. O. 1 des voyageurs, le chemin Kockinne-Straete et le G.C. 2 (embranchement vers Zuydcoote)

G. C. 4, à Téteghem. Circulation déviée par la R. N. 40, les G. C. 72, 2 et 4.

N° 16 b. à Rosendael. Circulation déviée par la R. N. 40, le G. C. 4 et le G. C. 60.

R. N. 42, à la Chapelle-d'Armentières. Circulation déviée : 1. sens Lille, Armentières par le G. C. 7 b, le G. C. 7, la R. N. 352 ou le G. C. 6 jusque Pérenchies, le G. C. 7, le G. C. 7 b et la R. N. 345 ; 2. sens Armentières-Lille, la R. N. 345, le G. C. 7 E, le G. C. 7 et le G. C. B.

V. O. 3, à Emmerin, d'Emmerin à Ancoisne. Circulation déviée par le V. O. 7 d'Haubourdin dit de la Canteraine et par le V. O. 5.

G. C. 33, à Aulnoye. Circulation déviée : 1. pour les véhicules venant de Berlaimont et se dirigeant vers la gare d'Aulnoye par la R. N. 351 et le V. O. 2 (rue Gambetta) ; 2. pour les véhicules venant de la gare d'Aulnoye et se dirigeant vers Berlaimont par le G. C. 33, le V. O. 3 (rue Mirabeau), le V. O. 6 (rue Parme ntier), le G. C. 117 (rue La Fontaine) et la R. N. 351.

C. C. 107 B, à Louvroil. Circulation déviée par le G. C. 121, la R. N. 2, la R. N. du Cateau à Erquelines, le G. C. 107 (ligne principale) et la rue Dordodot (V. O. 4).

G. C. 59, à Quiévrechain. Circulation déviée par le V. O. 3 et le V. O. 4.

Le Congrès des Agents des Lycées de l'Académie de Lille

IL S'EST TENU DIMANCHE A VALENCIENNES

LE GROUPE DES CONGRESSISTES.

Le Congrès des agents des Lycées de l'Académie de Lille s'est tenu, au lycée de garçons de *Valenciennes*, le dimanche 25 mars, à 11 h. 30. Il fut présidé par M. *Miens*, de la Fédération des Fonctionnaires, entouré de MM. *Soleilhavoup*, du Syndicat National des Agents des Lycées ; *Lecluse*, de Lille, secrétaire régional des Agents des lycées de l'Académie ; *Hermant*, trésorier et des correspondants des lycées.

Avant d'ouvrir le Congrès, une jolie gerbe de fleurs fut déposée au monument aux Morts de la grande guerre, monument qui se trouve dans le vestibule du lycée.

Pendant le Congrès, le secrétaire, M. Lecluse et le trésorier, M. Hermant donnèrent le compte rendu de leurs fonctions ; des applaudissements leur prouvèrent toute la reconnaissance du Syndicat, puis M. *Miens* se fit entendre longuement et se fit approuver chaleureusement par les syndicalistes présents.

M. *Soleilhavoup*, délégué du Syndicat National, parla des graves questions de l'heure présente ; ses paroles furent écoutées avec intérêt par tout l'auditoire.

Les questions diverses : titularisation des stagiaires ; ouvrières lingères, réorganisation du Service (loi de 8 heures) ; emplois vacants ; vœux émis et nomination du délégué au Congrès National avec renouvellement du bureau furent discutées âprement.

A l'issue du Congrès, un banquet traditionnel réunit une trentaine de convives à l'Hôtel Gambrinus, près de la Gare ; tout se passa dans la joie et l'on se donna rendez-vous pour 1935.

IMPORTANTE ASSEMBLÉE DE L'ASSOCIATION DES POUDRIERS DE GUERRE DE NOTRE RÉGION

L'Association des poudriers de guerre du Nord et du Pas-de-Calais tenait, dimanche, dans un hôtel de la place Simon-Vollant, à Lille, son assemblée générale annuelle.

Une centaine de sociétaires assistaient à la réunion, qui s'ouvrit à 9 heures.

Au bureau, on remarquait MM. Coulon, président de l'Association ; Guyennard, vice-président ; Delbecq, secrétaire-trésorier ; Dessante, secrétaire adjoint ; Mortelette, Lemayeux, administrateurs.

Le secrétaire et le trésorier donnèrent connaissance du rapport moral et du rapport financier de l'Association. Situation excellente. Les « poudriers de guerre » continuent de vivre dans leur société, suivant les principes d'amitié nécessaires à la validité de toute association.

La question du congrès de Bordeaux fut discutée. A l'unanimité, les poudriers de guerre décidèrent de n'y envoyer aucun représentant, en raison des frais extrêmement onéreux que cette représentation entraînerait.

A l'issue de la réunion, un télégramme fut envoyé à la famille de M. Blayae, trésorier général de la Fédération des poudriers de guerre, décédé subitement à Salon (Bouches-du-Rhône).

L'assemblée fut levée à 10 heures.

La politique régionale

PARTI RADICAL
Réunion du C. F. de la Fédération du Nord

Le Comité Fédéral de la Fédération du Nord du Parti Radical s'est réuni hier matin à 10 h. 30, sous la présidence de M. Emile Roche. L'ordre du jour portait : Election du Président, des 12 membres du Bureau et les Commissions de Vigilance et de Discipline

M. Emile Roche a été réélu président par acclamations et à l'unanimité des membres du Comité fédéral. Puis élection a été faite des membres du Bureau et des deux commissions précitées.

Après quoi, un large débat politique s'est ouvert au cours duquel M. Emile Roche a été amené à déclarer qu'il fallait à son avis, au delà des questions de personnes, que se rassemblent très vite tous les Républicains sur des projets de remèdes aux maux dont souffre le pays et qu'il a cités dans l'ordre suivant : L'absence de places pour la jeunesse ; chômage des hommes ; crise économique sans précédent ; crise des produits agricoles ; vie trop chère ; crédits trop chers également ; problèmes coloniaux.

L'Assemblée toute entière a approuvé le président.

En fin de séance, l'Assemblée a tenu à adresser à M. Langeron, ancien préfet du Nord, nommé préfet de police « l'expression de ses sentiments respectueux, ses remerciements pour la place de tout premier ordre qu'avait su prendre M. Langeron dans le cœur des habitants du Nord, et ses vœux pour l'accomplissement de la lourde tâche qu'il assume actuellement ».

Enfin l'assemblée a tenu également à adresser à M. Guillon préfet nouvellement installé « ses vœux de bienvenue, en même temps qu'à affirmer son désir de collaboration à tous les degrés avec le nouveau Préfet, pour l'immense besogne de gestion politique et administrative du département du Nord ».

La séance a été levée après que la date du 6 mai ait été fixée pour un congrès extraordinaire qui aura à discuter du plan Roche. Il est vraisemblable que ce Congrès se tiendra à Armentières.

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)
Le XIVe Congrès de la Fédération du Nord des Jeunesses

La Fédération du Nord des Jeunesses Socialistes a tenu hier son XIVe Congrès à l'Hôtel de Ville de Lille.

Sous la présidence de M. Deldal, la séance fut ouverte d'vant une centaine de délégués venus des diners points du département.

Au début des travaux, on décida l'envoi d'un télégramme de condoléances à la famille de M. Pierre Lainé, ancien secrétaire des Jeunesses Socialistes de France.

La situation financière et le budget préfectoral furent ensuite approuvés après des observations de MM. Dubois, Foucaut, de Sin-le-Noble et Lionel, de Lille sur la fête d'été à Phalempin.

Les rapports des organismes centraux établis par MM. Dumon et Lévy furent adoptés après interventions de MM. Prove, secrétaire fédéral ; Foucaut, Nottebart et Locoste de Lille.

Des observations furent ensuite présentées par MM. Cornencourt, Dubois et Larmignat sur les projets budgétaires de la Fédération Nationale et il fut décidé sur la proposition de M. Prove de lancer un manifeste aux jeunes travailleurs.

La séance de l'après-midi fut marquée par le vote d'un ordre du jour contre les périodes de réserve et la discussion sur la constitution de groupes de jeunes gardes et sur la vie active des groupes du département.

Entre les deux séances, à midi quinze, les congressistes furent reçus par l'Administration municipale de Lille.

Le Congrès des Jeunesses du P.-D.-C. s'est tenu à Auchel

Le Congrès des Jeunesses Socialistes du Pas-de-Calais s'est ouvert hier à la mairie d'Auchel, sous la présidence de M. Henri Cadot, sénateur-maire de Bruay-en-Artois, assisté de MM. Louart, député-maire de Sallaumines ; Tellier, maire de Lillers ; Décobert, maire d'Auchel ; Mme Juillen et M. Capet assurèrent le secrétariat.

M. Delabre, trésorier fédéral, exposa la situation actuelle des J.S. dont le chiffre d'adhérents s'élève aujourd hui à 1.100.

Puis, M. Marcean Pivert, membre de la C.A.P. et professeur à Paris, fit une éloquente conférence sur la situation internationale.

Après une cordiale réception à la Mairie, un déjeuner fraternel clôtura cette journée.

PARTI D'UNITÉ PROLÉTARIENNE
La constitution d'un Comité régional antifasciste

On nous communique :

« De nombreuses organisations ont déjà répondu favorablement à l'appel lancé par la Fédération du Nord du Parti d'Unité prolétarienne dans le but de constituer un Comité de vigilance antifasciste. Mais à la demande de plusieurs d'entre elles, la date de la réunion préparatoire prévue pour le dimanche 1er avril a été avancée et définitivement fixée au jeudi 29 mars. Elle aura lieu dans la salle du Cabaret Flamand, 23, place Ribour, à Lille, à 7 h. 30.

« Le P. U. P., ainsi que toutes les organisations ayant déjà accepté sa proposition, insistent auprès de tous les responsables des groupements convoqués pour qu'ils assistent mandatés ou non, à cette première réunion préparatoire ».

FEUILLETON DU 26 MARS 1934. — N. 2

Résumé du précédent feuilleton

Le jeune duc de Saint-Clair, accompagné d'une actrice, Diane de Coitiers, va au château habité par ses parents, à qui il a donné rendez-vous. Il laisse son auto sous la garde de Diane, sur la place du village.

Diane l'interrompit d'un geste brusque, en disant avec volubilité :

— Je descends de l'auto et je vais faire quelques pas avec vous, mère Macquet.

Elle sauta légèrement sur le sol et, prenant familièrement le bras de la vieille femme, elle l'entraîna un peu à l'écart.

Quels rapports pouvaient-il y avoir entre Diane de Coitiers et la mère Macquet ?

— Vous êtes toujours au théâtre ? demanda la vieille femme à son élégante compagne.

— Toujours.

Diane avait bien, en effet, le chic tapageur de l'actrice.

Elle possédait un certain renom, dû bien moins à son talent assez contestable qu'à son charme de jolie femme. Mais Diane ne se doutait pas de son infériorité réelle en tant qu'actrice, et, de toute son âme ambitieuse, elle aspirait à entrer à la Comédie-Française.

Certes, la grande scène nationale qui se refusait à admettre Mlle Diane de Coitiers ne saurait repousser la duchesse de St-Clair.

Et, d'autre part, si elle parvenait à entrer rapidement dans la confrérie de Molière, l'altière famille de Sinclair n'opposerait peut-être plus son veto à l'union de leur héritier avec la comédienne. Il y avait, Dieu merci, d'illustres précédents. Mais un rien pouvait contrarier cette triomphante ascension et c'est pourquoi Diane entraînait si familièrement la mère Macquet.

Ouvrant son sac, elle en tira quelques billets de banque et les froissa négligemment entre ses doigts en disant :

— Ecoutez, mère Macquet, vous êtes une femme intelligente ? Si, si, ne dites pas non. Eh bien, il faut que personne ne sache, à Sainclair, quand, ni comment je vous ai connue autrefois. Il y va de ma vie, je vous l'assure et de votre avenir aussi, car je ne vous oublierai pas tant que vous saurez garder le silence.

Certes, les paroles de Diane étaient parfaitement claires, mais, pour la mère Macquet, il y avait un langage encore plus compréhensible que celui de la jeune femme : c'était celui des billets de banque que Diane froissait entre ses mains. Aussi, la brave femme répondit :

— Bah ! pour ça, Madame peut être tranquille. Personne ne saura dans quelles circonscisions — elle voulait dire : circonstances — j'ai connu Madame. Mais est-ce que je pu poser une question ?

— Vite, car je suis pressée.

— Est-ce que je pourrai point avoir des nouvelles de la santé de...

— « Tout le monde va bien », répondit Diane en appuyant fortement sur les mots.

— Bon, bon, je comprends, murmura la mère Macquet. Enfin, puisque « tout le monde va bien », faut remercier le bon Dieu et la Sainte-Vierge, pas Madame ?

— C'est ça, remercie, remercie, dit machinalement la jeune femme.

En effet, son attention était attirée ailleurs. En marchant avec la mère Macquet, toutes deux s'étaient approchées du parc de Sainclair et l'avaient un peu contourné. Or, Diane apercevait une porte dérobée, ouverte sur une allée en berceau qui aboutissait directement à une poterne du château.

Naturellement, Diane avait un caractère aventureux. Elle était de ces femmes qui ne peuvent voir un battant entr'ouvert sans éprouver l'envie irrésistible de le pousser. Jamais elle n'aurait pu conserver en dépôt une cassette sans céder à la tentation de forcer la serrure. Elle était de celles pour qui le fruit défendu a une saveur intense et les aventures la tentaient maladivement. L'idée de pénétrer dans ce château qui lui était fermé, de surprendre peut-être un mot, une conversation, cette idée-là exerçait sur son esprit romanesque une puissante fascination.

Elle tentait d'y échapper et, se détournant, elle s'aperçut que l'auto abandonnée sur la grand-place était gardée contre la curiosité des gamins du village par un vieillard moustachu et porteur d'une plaque qui le désignait comme garde champêtre. La voiture était donc en sûreté ; elle pouvait s'absenter sans redouter un accident fâcheux.

C'était plus qu'il n'en fallait pour la déterminer à suivre son goût des aventures. Précipitamment, elle glissa dans la main calleuse de la mère Macquet les billets de banque qu'elle avait sortis de son sac et lui dit :

— Maintenant, il faut que j'entre dans le parc. Adieu, la bonne, n'oublie jamais que je compte sur ta discrétion et que je saurai lar écompenser.

La paysanne s'éloigna et dès qu'elle eut disparu à un tournant, Diane s'engagea résolument dans l'allée en berceau dont le feuillage la dissimulait aux regards des habitants du château.

Arrivée devant la poterne, elle la poussa et celle-ci s'ouvrit sans difficulté. Elle donnait accès dans une partie du manoir qui avoisinait les communs et, tout de suite, elle s'engagea dans un escalier qui semblait conduire vers les appartements privés.

Mais elle déboucha dans une immense salle de bal aux boiseries anci